



LETTRE D'INFO N°2  
OCTOBRE 2023

[bus-bordsdemarne.iledefrance-mobilites.fr](http://bus-bordsdemarne.iledefrance-mobilites.fr)

## Édito

À travers toute la région, Île-de-France Mobilités mobilise des moyens importants pour proposer aux Franciliens une offre de transports en commun toujours plus performante, confortable et adaptée aux évolutions des territoires et au rythme de vie des usagers.

Le projet Bus Bords de Marne apporte une solution de transport à un territoire en fort développement. Cette nouvelle ligne de bus à haut niveau de service sur l'ex-RN34 pourra donner aux habitants actuels et futurs des communes du tracé la possibilité de relier directement les pôles majeurs de Val de Fontenay, Neuilly-Plaisance et Chelles-Gournay. Ces pôles d'activité économique du territoire verront demain leur rôle de hub de transport renforcé par l'arrivée du Grand Paris Express (M15 et 16) et des autres projets de transports du territoire (tramway T1, modernisation du RER E), dont cette ligne de bus est complémentaire.

Après la concertation préalable de l'hiver 2020-2021, nous avons continué à travailler étroitement avec les collectivités du territoire pour affiner ensemble ce projet et présenter un projet plus détaillé dans la perspective de l'enquête publique prévue dans le courant de l'année 2024.

L'équipe du projet  
Bus Bords de Marne

# BUS Bords de Marne

NOUVELLE LIGNE

Val de Fontenay < > Chelles – Gournay

## Le projet se précise en collaboration avec les collectivités



Intentions d'aménagement non contractuelles  
© Île-de-France Mobilités/Egis

Les études préliminaires conduites ces dernières années ont nourri de nombreux échanges avec les collectivités, permettant de proposer une insertion de l'ensemble des composantes du projet. Le Schéma de Principe qui détaille le tracé définitif, l'insertion, le coût et le calendrier du projet, est une étape essentielle de la définition de tout projet de transport public. Il sera finalisé fin 2023 et servira de support à l'enquête publique.

Après cette phase de travail avec les collectivités, Île-de-France Mobilités revient pour deux nouvelles phases d'échanges vers les associations et les habitants : une concertation traitant spécifiquement de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme applicables au projet, dite « MECDU », dès cet automne ; puis l'enquête publique, en 2024, traitant de l'ensemble du projet. L'enquête publique permettra de présenter à tous le projet affiné depuis la concertation préalable et de recueillir les avis, questions et remarques sur celui-ci.



Pour rester informé(e), abonnez-vous  
aux actus du projet sur  
[bus-bordsdemarne.iledefrance-mobilites.fr](http://bus-bordsdemarne.iledefrance-mobilites.fr)

# Rappel du projet en bref

Le projet consiste à réaliser des voies dédiées aux bus et à créer une nouvelle ligne de bus entre Val de Fontenay et Chelles-Gournay, principalement sur l'ex-RN34, en reprenant en partie l'itinéraire de l'actuelle ligne 113. Le bus bénéficiera d'un tracé en site propre sur la majorité de son linéaire.

Les aménagements seront conçus de manière à donner à chaque usager sa place dans l'espace public (usagers des transports en commun, cyclistes, piétons, automobilistes...). Un nouveau dépôt-bus à Neuilly-sur-Marne, permettra d'assurer l'entretien, le nettoyage et le stationnement des futurs bus articulés du Bords de Marne.

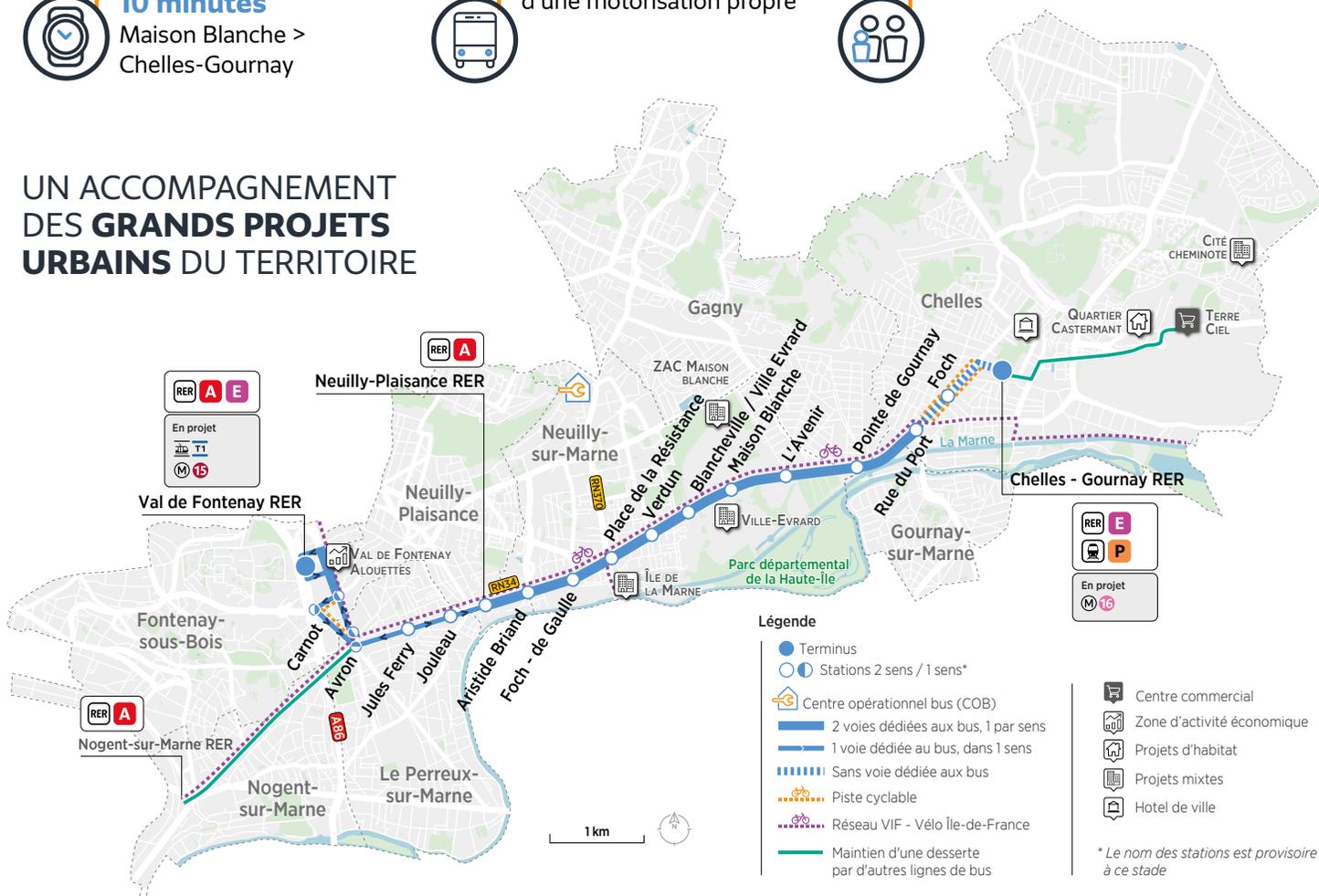
## LES AMÉNAGEMENTS DU BUS BORD DE MARNE

- 17 stations desservies sur 7 communes**
- 1 itinéraire cyclable continu** de Val de Fontenay à Chelles-Gournay
- 8,3 km de voies dédiées aux bus**

## UNE NOUVELLE LIGNE À HAUTES PERFORMANCES

- 30 minutes** Val de Fontenay > Chelles-Gournay
- 10 minutes** Maison Blanche > Chelles-Gournay
- Des bus articulés plus capacitaires** accessibles à tous et dotés d'une motorisation propre
- 40 000 voyageurs** attendus chaque jour

## UN ACCOMPAGNEMENT DES GRANDS PROJETS URBAINS DU TERRITOIRE



\* La nom des stations est provisoire à ce stade

# Des optimisations apportées dans le cadre des études

Depuis la concertation préalable à l'hiver 2020-2021, et son bilan au printemps 2021, les études ont bien avancé. Le projet a été affiné en collaboration étroite avec les collectivités territoriales et les partenaires, en intégrant les enseignements de la concertation. Voici un état des lieux des avancées.

## Améliorer les correspondances

L'emplacement des stations de correspondance du Bus Bords de Marne avec les lignes fortes du réseau de transport francilien a été précisé. Objectif : faciliter et optimiser les temps d'échanges. Ainsi, la station terminus ouest « Val de Fontenay » a été rapprochée au plus près de la future ligne 15 du métro, dans le péricône, à l'est de la station de RER A. La station terminus de « Chelles-Gournay » est prévue au sein de l'écostation bus, à proximité directe du RER E, de la ligne P et de la future ligne 16 du métro.

## Limiter les impacts sur la circulation routière en maintenant une exploitation efficace

Pour réduire l'impact du Bus Bords de Marne sur la circulation routière tout en assurant une exploitation efficace de la ligne, les stations sont maintenant envisagées en quais décalés, de part et d'autre des carrefours. Cette nouvelle insertion permet de réduire la sur largeur nécessaire au droit des quais de stations et donc les impacts sur les autres fonctionnalités de l'espace public.

## Maintenir la desserte de Nogent et Terre-Ciel

Les dessertes bus assurées par le bus 113 au-delà du tracé du Bus Bords de Marne vers Nogent-sur-Marne d'une part, et au-delà de la gare de Chelles d'autre part, seront maintenues avec d'autres lignes de bus. La restructuration des lignes de bus du territoire sera précisée dans les phases ultérieures du projet.

## Le Centre Opérationnel Bus s'implantera à Neuilly-sur-Marne

Parmi les deux sites envisagés au cours de la concertation préalable, les études ont permis d'arrêter le choix du site de Neuilly-sur-Marne. Ce nouveau Centre Bus permettra d'assurer l'entretien, le nettoyage et le stationnement des bus articulés du Bus Bords de Marne et éventuellement d'autres bus du territoire.



# Un meilleur partage de la voirie

Le partage de la voirie entre toutes les mobilités a été l'une des principales préoccupations exprimées lors de la concertation. Pour y répondre, les études approfondies de circulations ont permis de tester et d'éclairer en concertation étroite avec les collectivités concernées, les choix d'aménagement pour un partage de la voirie adapté aux usages multiples.

## Focus sur

### Les études de circulation



Selon des modélisations dynamiques tenant compte des évolutions du territoire à l'horizon du projet et partagées avec les collectivités (nombre d'habitants, d'emplois, évolution du réseau routier et du réseau de transport en commun), les études de circulation approfondies ont révélé une baisse des besoins futurs de déplacements en voiture sur le secteur.

Cette baisse s'explique notamment par l'arrivée des lignes de métro 15 et 16, à Val-de-Fontenay et à Chelles, et le transfert d'une partie des déplacements en voiture vers les transports collectifs. En concertation étroite avec les collectivités locales, le projet prévoit désormais l'évolution du profil routier à une voie de circulation dans chaque sens dans le secteur des Hôpitaux à Neuilly-sur-Marne jusqu'à l'entrée de Chelles.

Dans le centre urbain de Neuilly-sur-Marne, le profil de la voirie sera ajusté deux ans après l'arrivée de la ligne de métro 15 en passant à une voie de circulation dans les deux sens sur certaines sections, en cohérence avec les études de circulation et le besoin du trafic routier à l'horizon du projet.

### Les mobilités douces



Un soin particulier sera apporté au traitement des mobilités douces dans les aménagements projetés le long du tracé du Bus Bords de Marne, ainsi qu'au dimensionnement de ces espaces.

Pour les vélos, cela se traduira par des aménagements continus le long du tracé, permettant notamment la concrétisation des axes V4 et V20 du réseau Vélo Île-de-France (VIF, ex RER Vélo).



## Un impact réduit sur le stationnement et les arbres

Les aménagements du Bus Bord de Marne sont pensés pour garantir de bonnes conditions d'exploitation de la ligne tout en limitant au maximum les impacts sur les arbres et le stationnement.



Intentions d'aménagement non contractuelles  
© Ile-de-France Mobilités/Egis



Intentions d'aménagement non contractuelles  
© Ile-de-France Mobilités/Egis

Une seule voie dédiée au bus avec un sens de circulation différencié selon les sections sur le Boulevard d'Alsace-Lorraine au Perreux-sur-Marne.

Le bus circulera dans la circulation générale (pas de voie dédiée) sur l'avenue Foch à Chelles.

# Un processus de concertation qui suit son cours

## Retour sur les précédentes étapes de concertation

La concertation préalable qui s'est tenue du 9 novembre 2020 au 8 février 2021 avait permis de recueillir 895 contributions des habitants et acteurs locaux. Le bilan de ces expressions a guidé les études qui ont suivi dans l'optique d'affiner le projet pour qu'il réponde au mieux aux attentes.

Depuis, la concertation s'est poursuivie autour de données techniques avec les collectivités et partenaires concernés, pour aboutir à un scénario d'aménagement consolidé sur l'ensemble du tracé, qui sera présenté à l'enquête préalable à l'obtention de la déclaration d'utilité publique en 2024.

## Et maintenant ? Deux rendez-vous !

### Du 16 octobre au 12 novembre 2023, concertation sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme (MECDU)

Sur une portion du linéaire située au Perreux-sur-Marne, le projet nécessite une mise en compatibilité des documents d'urbanisme, dite MECDU. Cette procédure fait l'objet d'une nouvelle concertation permettant d'associer les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, en leur permettant d'accéder aux informations relatives au projet et formuler des observations et propositions. A l'issue de la concertation, un bilan des avis exprimés sera dressé ; il sera annexé au dossier présenté en enquête publique en 2024.



### Nous vous donnerons ensuite rendez-vous en 2024 pour l'enquête publique

Ce sera un moment fort d'échanges autour du projet consolidé avant sa mise en œuvre. Le dossier d'enquête, présentant le projet dans le détail, en précisant toutes ses caractéristiques et ses effets sur le territoire, sera accessible au public en différents lieux du territoire, ainsi qu'en ligne, pendant toute la durée de l'enquête. Une commission d'enquête, indépendante, désignée par décision du tribunal administratif, définira les modalités de participation qui seront largement communiquées, puis recueillera les avis et contributions sur toutes les composantes du projet. En fin d'enquête, la commission d'enquête rendra compte du déroulement de l'enquête publique, des contributions exprimées et rendra son avis aux pouvoirs publics en charge de décider de l'utilité publique du projet.



# Pendant ce temps en Île-de-France



La Région développe le réseau Vélo Île-de-France



**750 km** d'itinéraires cyclables grâce à **11 pistes dédiées**



Plus de **100** réunions et **345 km** d'itinéraires validés en 2023



**300 M€** investis par la Région sur la phase 1

## Les acteurs



L'État, la Région Île-de-France et les Départements de Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne financent les études. Île-de-France Mobilités, Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) en Île-de-France, est le maître d'ouvrage des études.



## Les grandes étapes du projet



En parallèle du projet, études sur les mesures ponctuelles d'amélioration des conditions d'exploitation de la ligne 113

**bus-bordsdemarne.iledefrance-mobilites.fr**

Lettre éditée par Île-de-France Mobilités - Octobre 2023 - Directeur de la publication : Laurent Probst  
 Directeur de la rédaction : Arnaud Crolais - Conception-réalisation : Parimage  
 Crédits photos : Île-de-France Mobilités  
 Contact : contact@bus-bordsdemarne.iledefrance-mobilites.fr